

TP484  
Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux  
et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXI<sup>e</sup> ANNÉE

REVUE  
DES  
ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME XI

N<sup>o</sup> 2

Avril-Juin 1909.

H. LECHAT

La Frise du Trésor des Cnidiens à Delphes :  
Note sur un détail de la frise ouest.

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Grenoble : A. GRATIER & C<sup>e</sup>, 23, GRANDE-RUE

Lyon : HENRI GEORG, 30-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | Montpellier : C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C<sup>e</sup>, 4, RUE HALDIMAND

Rome : LOESCHER & C<sup>e</sup> (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO I

Paris :

ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



071896

# REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome XI, 1909, N° 2

## SOMMAIRE

- O. Navarre**, *Sophocle imitateur d'Eschyle : les CHOÉPHORES et l'ÉLECTRE* . . . . . 101
- H. Lechat**, *La Frise du Trésor des Cnidiens à Delphes : Note sur un détail de la frise Ouest.* . . . . . 129

## ANTIQUITÉS NATIONALES

- C. Jullian et H. Ferrand**, *Notes gallo-romaines : XLII. Rama? Un épisode du passage des Alpes par César.* . . . . . 135
- P. Courteault**, *Bibliographie des mosaïques gallo-romaines du Béarn.* . . . . . 146
- P. Courteault**, *La Paléontologie et la Préhistoire à l'Académie de Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle* . . . . . 166
- C. Jullian**, *Chronique gallo-romaine.* . . . . . 169

## MÉLANGES ET DOCUMENTS

- Léon G. Péliissier**, *L'archéologie à Rome en 1823* . . . . . 178
- A. Cuny**, *Note sur le traitement laconien de Θ<sup>2</sup> provenant de T + esprit rude (').* . . . . . 181
- A. Cuny**, *Latin « ARBITER-VETARE ».* . . . . . 184

## BIBLIOGRAPHIE

É. BOISACQ, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, 1909 (**A. Cuny**), p. 187. — A. CROISSET, *Les Démocraties antiques*, Paris, Flammarion, 1909 (**P. Masqueray**), p. 187. — TH. ZIELINSKI, *Le Monde antique et nous*, traduction E. Derume, Louvain, Uystpruyst, 1909 (**G. Radet**), p. 189. — O'CONNOR, *History of Actors in Greece*, Chicago, 1908 (**G. Colin**), p. 190. — G. FOUGÈRES, *Grèce*, Paris, Hachette, 1909 (**G. Radet**), p. 193. — P. SCHOREY, *Choriambic and Antispast*, Chicago, 1908 (**P. Waltz**), p. 194. — OPIEN, *La Chasse*, éd. Boudreaux, Paris, Champion, 1908 (**P. Waltz**), p. 195. — A. ERNOUT, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*, Paris, Champion, 1909 (**A. Cuny**), p. 195. — A. ERNOUT, *Emploi du passif latin*, Paris, Champion, 1909 (**A. Cuny**), p. 197. — TH. FITZBUCH, *Carmen Arvale*, 1908 (**P. Waltz**), p. 197. — B. L. ULLMAN, *Manuscripts of Catullus*, Chicago, 1908 (**P. Waltz**), p. 198. — B. L. ULLMAN, *Propertius*, Chicago, 1908 (**P. Waltz**), p. 198. — H.-C. LIPSCOMB, *Roman Epic*, Baltimore, 1909 (**P. Waltz**), p. 198. — P. VALLETTE, *L'Apologie d'Apulée*, Paris, Klincksieck, 1908 (**R. Pichon**), p. 199. — C. M. PATRONO, *Bizantini e Persiani*, Firenze, 1907 (**A. Dufourcq**), p. 200.

## GRAVURES

Carte de la région de Sanvignes, p. 170.

## DIRECTION ET RÉDACTION :

ANTIQUITÉ CLASSIQUE  
**M. Georges RADET**  
9 bis, rue de Cheverus  
BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES  
**M. Camille JULLIAN**  
30, rue du Luxembourg  
PARIS (VI<sup>e</sup>)

# LA FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS

## A DELPHES

### Note sur un détail de la frise Ouest.

#### ATHÉNA AILÉE ET SES CHEVAUX AILÉS.

J'ai eu déjà l'occasion, ici même<sup>1</sup>, de signaler l'heureuse et belle étude où M. Poulsen a révélé le sujet et expliqué l'ordonnance des scènes sculptées sur la frise ouest du *Trésor des Cnidiens* (ou des *Siphniens*) à Delphes<sup>2</sup>. Mais, en lisant la description détaillée que l'auteur a faite du personnage d'*Athéna*<sup>3</sup>, on est un peu surpris de constater qu'il ne mentionne pas les ailes de la déesse. Athéna est ailée, en effet. Dès 1894, M. Homolle nous en avait avertis<sup>4</sup>; et d'autres ensuite l'ont redit<sup>5</sup>. Il n'y a, d'ailleurs, qu'à regarder l'image qui accompagne l'article même de M. Poulsen<sup>6</sup>: l'extrémité courbe d'une des ailes, la plus abaissée, apparaît très nettement derrière l'égide; et on devait en voir une deuxième, plus haut, entre l'épaule gauche et le premier des serpents en bordure de l'égide<sup>7</sup>. A ces indications *en relief*, je croirais volontiers qu'il s'en ajoutait d'autres *en couleur*. Mais peu importe qu'il y eût deux ou quatre ailes, et prenant plus ou moins de place sur le fond; il suffit que l'existence d'ailes soit certaine.

1. Cf. le précédent numéro de la *Revue*, p. 2.

2. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 177 sqq.

3. Cf. *Ibid.*, p. 178.

4. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 190 et 194.

5. Cf. *Rev. arch.*, 1895, I, p. 98 (S. Reinach); *Röm. Mittheil.*, XII, 1897, p. 312 (Savignoni).

6. C'est la reproduction de la pl. VII-VIII du t. IV des *Fouilles de Delphes*.

7. M. Savignoni, en indiquant l'existence d'une deuxième aile (*l. l.*, note 3), me semble ne l'avoir pas mise à sa place vraie.

Une telle figuration d'Athéna, jusqu'à présent unique dans la sculpture, était déjà connue autrement<sup>1</sup>. Elle appartient en propre à l'art gréco-oriental; et elle constitue une très intéressante manifestation du penchant qu'avait cet art, à l'époque archaïque, pour les figures ailées. Ce n'est point par hasard que le type statuaire de la *Niké* volante s'est trouvé naître dans un atelier de la Grèce asiatique : par-dessus les circonstances accessoires qui purent contribuer à cette éclosion, il y avait l'influence ancienne de l'art de la Mésopotamie, avec ses dieux et ses démons aux grandes ailes, et il y avait l'influence, ancienne aussi et plus immédiate, de la déesse ailée de Sardes, *Kybébé*<sup>2</sup>. Si forte était la pression exercée à la longue par ces influences, qu'un artiste ionien pouvait se laisser entraîner, quelquefois, à munir d'ailes même une Athéna, sans que, peut-on dire, la chose pour lui tirât à conséquence. Aussi doit-on être bien convaincu qu'il ne s'agit pas, dans cette frise ionienne de Delphes, d'un type spécial de la déesse, voire d'une simple variante locale : Athéna figure trois fois sur la frise, aux côtés nord, est et ouest; et ces trois représentations, avec ou sans les ailes, ne font en tout qu'une seule et même Athéna. Il n'y a donc pas lieu de craindre que M. Poulsen, en omettant le détail des ailes, ait omis quelque chose d'essentiel, par quoi serait ébranlée jusqu'aux fondements sa démonstration; celle-ci demeure intacte, — sauf, je crois, en un point secondaire, concernant les chevaux ailés.

Ces chevaux, étant ailés, ne sauraient être, selon M. Poulsen, que les chevaux de Poseidon, et ils fourniraient « un indice certain » de la présence du dieu<sup>3</sup>. Je voudrais exposer une opinion différente. Si la présence de Poseidon me paraît devoir être certainement admise, c'est en vertu de la raison qu'on fait

1. Tous les exemples connus (une demi-douzaine de certains et deux douteux) viennent d'être cités ensemble, très exactement, par M. Zahn (*Arch. Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 172), à propos de la publication d'un sarcophage de Clazomènes, dans les peintures duquel Athéna figure, munie de quatre paires d'ailes (cf. *Antike Denkmäler*, II, pl. 58).

2. « Dans l'Asie grecque, tous les exemplaires archaïques de la *Πρόνια θεῶν* qui nous sont parvenus la représentent ailée. » (G. Radet, *Cybébé*, p. 38.) — « S'il est un pays où le symbolisme des ailes, cher à l'Orient, fut en mesure de conquérir des imaginations grecques, c'est assurément l'Ionie. » (*Ibid.*, p. 39.)

3. Cf. *Bull. Corr. hell.*, l. l., p. 185.

valoir pour admettre la présence également d'Héra et de Létô, c'est en conséquence de ce passage de l'*Iliade* où M. Poulsen a eu la perspicacité de découvrir la source d'inspiration du sculpteur; mais ce n'est point à cause des chevaux ailés. Car cette cavalerie fabuleuse ne constitue pas un signe distinctif suffisant de Poseidon, puisqu'elle ne lui est attribuée que par exception et qu'elle ne lui est pas exclusivement réservée. D'une part, M. Poulsen n'a pu réunir qu'un nombre infime de textes, et des monuments moins encore, attestant que Poseidon dispose de chevaux ailés; ce ne sont point là ses coursiers habituels. Et, d'autre part, cet attelage d'exception est donné à d'autres dieux aussi, à Zeus par exemple<sup>1</sup>. Le principal des textes allégués, celui qui aurait le plus de valeur probante, étant tiré de cette *Iliade* dont s'est inspiré le sculpteur de la frise, se trouve en quelque sorte annulé par le fait qu'un autre passage de l'épopée, identique à celui-là mot pour mot, attribue de pareils chevaux ailés à Zeus<sup>2</sup>. En somme, il ne sautait pas aux yeux du spectateur que les coursiers attelés au char d'où descend Athéna fussent nécessairement ceux de Poseidon; et l'idée de cette attribution devait lui venir d'autant moins qu'il voyait Poseidon éloigné de ce char, séparé de lui par plusieurs des autres personnages. Or, ces reliefs du monument delphique n'avaient point pour but de poser des devinettes; leurs auteurs ont eu souci d'être clairs et aisément compris; ils l'ont prouvé en multipliant les inscriptions peintes à côté de leurs figures sculptées. Dès lors qu'il n'existe aucune indication en sens contraire, on doit donc interpréter les choses de la façon même qu'elles se présentent: le char d'où descend Athéna est le char d'Athéna, comme, à l'extrémité opposée, le char d'où descend Aphrodite est le char d'Aphrodite; et les

1. Sans parler d'Hélios et de Séléné, à qui il convient le mieux.

2. Cf. *Iliade*, VIII, 41-46 (attelage de Zeus); XIII, 23-30 (attelage de Poseidon). M. Poulsen (*l. l.*, p. 185, note 1) a bien indiqué ces passages; mais il faut en comparer le texte, et l'on constate alors que c'est, dans les deux, la même description, les mêmes épithètes, les mêmes verbes. Nous avons donc là un développement devenu banal, que les chanteurs épiques ont sans doute appliqué maintes fois aux attelages divins. Dans ces conditions, on se prend à douter même si l'épithète ὠκυπέτα et les verbes περιέσθην ou ἐπέτοντο doivent être traduits à la lettre, ainsi que le veut M. Poulsen, et bref s'il s'agit au vrai de chevaux ailés.

chevaux attelés au char d'Athéna sont les chevaux d'Athéna, comme les chevaux attelés au char d'Aphrodite sont les chevaux d'Aphrodite.

Il reste à expliquer pourquoi les chevaux d'Athéna ici sont ailés. Cela vient tout simplement, à mon avis, de ce que la déesse elle-même était figurée avec des ailes. Si on y réfléchit, on reconnaîtra qu'il est d'une naïveté enfantine de prêter soit des ailes ou un char à des divinités, qui, de par leur divin pouvoir, sont capables de se transporter, « rapides comme la pensée », de l'Olympe sur la terre et d'un bout à l'autre bout de la terre habitée. Mais les Grecs avaient fait leurs dieux si pareils à l'homme, qu'ils ne songeaient guère à ces inconspéquences; l'anthropomorphisme ne déterminait pas seulement l'aspect physique des êtres divins, il s'étendait à leur façon de vivre et d'agir. On ne s'étonnait pas qu'un dieu, voulant aller vite, fît comme font les hommes: montât sur un char et fouettât ses chevaux. Il semblait tout naturel aussi, l'image de rapidité la plus familière à l'esprit humain étant (avec le galop du cheval) le vol de l'oiseau, que certaines divinités, à qui leur nature ou leurs fonctions imposent d'être rapides, fendissent l'air avec des ailes, comme font les oiseaux<sup>1</sup>. Or, nous trouvons ici réunis ces deux modes de transport rapide: ailes de l'oiseau et char attelé. Mais, si les chevaux de ce char avaient été des chevaux ordinaires, ils n'auraient procuré nul avantage de vitesse (tout au contraire!) à un être déjà doté des ailes de l'oiseau. Pour éviter cette absurdité, il fallait que les chevaux fussent eux-mêmes dotés des organes du vol; ainsi, tout redevenait normal: l'avantage que vaut à l'être humain ordinaire un bon attelage de quatre chevaux subsiste identique pour l'être humain *ailé*, si ses quatre chevaux sont *ailés*. D'après quoi l'on pourrait dire que, bien loin que leurs ailes les dénoncent comme appartenant à Poseidon, c'est justement parce qu'ils sont ailés que ces chevaux-là se révèlent le mieux comme étant ceux d'Athéna.

Nous concluons donc que les ailes de ces chevaux ne

1. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 538-9 (Pottier).

constituent point pour eux un trait de nature, ne leur appartiennent pas d'une façon permanente, mais sont une adjonction temporaire, due à la seule volonté de l'artiste, comme les ailes de leur maîtresse Athéna. Et si on demande pour quel motif l'artiste a pris ce parti, nous répondrons que c'est sans doute afin de mettre plus de variété entre les deux déesses et les deux attelages, qu'il opposait symétriquement l'un à l'autre aux deux extrémités de sa frise.

HENRI LECHAT.

Lyon, janvier 1909.

---

#### POST-SCRIPTUM.

Faire les corrections et additions suivantes à l'article précédemment publié (ci-dessus, p. 1 sqq.) sur la *Gigantomachie* du Trésor :

P. 12-14. MM. Jamot et Pottier, qui auraient incliné à reconnaître *Dionysos* plutôt que *Kybèle* dans le personnage du char à lions, m'ont écrit qu'ils avaient renoncé à cette interprétation, ayant constaté sur le moulage de la frise, au Louvre, que le personnage était imberbe. La moitié droite du visage, tournée vers le dehors, est aujourd'hui mutilée; mais la moitié gauche, tournée vers le fond, subsiste, et cette partie, qui a été travaillée et finie avec autant de soin que si elle avait dû être en vue, témoigne sans doute possible que la figure n'avait point de barbe. Si donc on voulait à toute force *Dionysos* au lieu de *Kybèle*, ce serait un *Dionysos* imberbe, vêtu comme une femme (robe toute pareille à celle d'*Artémis* sur la frise Est), coiffé comme une femme (chevelure toute pareille à celle d'*Aphrodite* ou d'*Artémis* ou de *Némésis* sur la frise Est), et en outre portant des boucles d'oreille: un tel *Dionysos* s'est-il jamais rencontré au VI<sup>e</sup> siècle, et y est-il admissible? — On a, d'autre part, objecté que les formes corporelles dudit personnage étaient d'un homme, et que, pour cette raison, s'il fallait choisir entre *Dionysos* et *Kybèle*, *Dionysos* s'imposait. Une

semblable objection ne serait venue à l'esprit d'aucun archéologue un peu familier avec les sculptures grecques archaïques. J'y avais d'ailleurs répondu par avance dans la note 2 de ma page 13. Je me borne à conseiller de nouveau qu'on examine, à ce point de vue, l'*Athéna* et l'*Héra* de la même frise.

P. 15, note 2. Une erreur a été commise dans la rédaction de cette note: Furtwængler a bien attribué à un seul et même artiste l'exécution des frises Est et nord; mais ce n'est pas à celui-là qu'il attribuait aussi le fronton Est; il l'attribuait à l'auteur des deux autres côtés de la frise (ouest et sud).

P. 25, lignes 3-4, et planche VI. Simultanément M. Walther Amelung m'a écrit de Rome et M. Étienne Michon m'a écrit de Paris que la corne de bélier que je signalais au bord du couvre-nuque sur le casque de ce personnage n'était pas isolée, mais appartenait à une tête complète de bélier, laquelle formait le garde-joue droit, comme, sur tel autre casque (p. 5 et pl. III), le garde-joue a la forme d'une tête de cheval. En effet, j'avais mal vu, et ce détail m'avait échappé. Il n'est pas indifférent: car, si le personnage coiffé de ce casque est bien un dieu, comme je l'ai cru et comme tout paraît l'indiquer, ce serait le seul des dieux qui aurait eu un casque à garde-joues, analogue à ceux des Géants. Comparer un vase d'Amasis, au musée de Boston (*Wien. Jahreshefte*, X, 1907, pl. I-II), où l'on voit Thétis remettant à Achille le casque forgé par Héphaïstos: le garde-joue en est décoré d'une petite tête de bélier.

P. 26, ligne 15. Au lieu de *frise de l'Est*, lire: frise de l'ouest.

H. L

---

---

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

---



# PUBLICATIONS NOUVELLES

---

## HISTOIRE DE L'ART

*Depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours.*

Ouvrage publié sous la direction de **M. André MICHEL**

**TOME I. Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la période romane.**

1 <sup>re</sup> partie	2 <sup>e</sup> partie
<b>L'ART PRÉ-ROMAN</b>	<b>L'ART ROMAN</b>
1 vol. in-8° grand Jésus, 450 pages, 207 gravures, 5 héliogravures hors texte, broché . . . . . <b>15 francs.</b> Relié demi-chagrin . . . . . <b>22 —</b>	1 vol. in-8° grand Jésus, 510 pages, 264 gravures, 7 héliogravures hors texte, broché . . . . . <b>15 francs.</b> Relié demi-chagrin . . . . . <b>22 —</b>

**TOME II. Formation, Expansion, et Évolution de l'Art Gothique.**

1 <sup>re</sup> partie	2 <sup>e</sup> partie
<b>FORMATION ET EXPANSION DE L'ART GOTHIQUE</b>	<b>ÉVOLUTION DE L'ART GOTHIQUE</b>
1 vol. in-8° grand Jésus, 528 pages, 333 gravures, 5 héliogravures hors texte, broché . . . . . <b>15 francs.</b> Relié demi-chagrin . . . . . <b>22 —</b>	1 vol. in-8° grand Jésus, 490 pages, 252 gravures, 7 héliogravures hors texte, broché . . . . . <b>15 francs.</b> Relié demi-chagrin . . . . . <b>22 —</b>

L'HISTOIRE DE L'ART formera **huit tomes in-8° grand Jésus** divisés chacun en deux parties ou volumes. Chaque volume sera mis en vente séparément.

Librairie **ARMAND COLIN**, 5, rue de Mézières, PARIS.

---

**Auguste COUAT**

### PENSÉES DE MARC-AURÈLE

Traduction nouvelle, éditée par **PAUL FOURNIER**

(V<sup>e</sup> fascicule de la *Bibliothèque des Universités du Midi*.)

1 vol. in-8° de 278 pages. Prix : **10 francs.**

Bordeaux, **FERET ET FILS**, éditeurs, 15, cours de l'Intendance.

---

**Camille JULLIAN**

### RECHERCHES SUR LA RELIGION GAULOISE

(VI<sup>e</sup> fascicule de la *Bibliothèque des Universités du Midi*.)

1 vol. in-8° de 110 pages. Prix : **5 francs.**

Bordeaux, **FERET ET FILS**, éditeurs, 15, cours de l'Intendance.

---

**Georges RADET**

### CYBÉBÉ

Étude sur les transformations plastiques d'un type divin.

(XIII<sup>e</sup> fascicule de la *Bibliothèque des Universités du Midi*.)

1 vol. in-8° de 130 pages, 77 gravures et V planches. Prix : **10 francs.**

Bordeaux, **FERET ET FILS**, éditeurs, 15, cours de l'Intendance.

# Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

FONDÉES EN 1879 PAR MM. LOUIS LIARD ET AUGUSTE COUAT

Directeur : M. Georges RADET

---

## QUATRIÈME SÉRIE

PUBLIÉE PAR

Les Professeurs des Facultés des Lettres d'Aix-Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

ET SUBVENTIONNÉE PAR

LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORDEAUX

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

LE COLLÈGE DE FRANCE (FONDS PEYRAT, ANTIQUITÉS NATIONALES)

---

Prix de l'abonnement à chacune des trois sections du recueil :

### I. REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

France . . . . . F. 10 » | Union postale . . . . . F. 12 »

---

### II. BULLETIN HISPANIQUE

France et Espagne . . F. 10 » | Union postale . . . . . F. 12 »

---

### III. BULLETIN ITALIEN

France et Italie . . . F. 10 » | Union postale . . . . . F. 12 »

---

Les prix ci-dessus indiqués ne s'entendent que de l'année courante. Pour les années écoulées, le prix, suivant le plus ou moins de rareté du volume, varie entre 12 et 25 francs. Certaines années sont complètement épuisées.

Il n'est vendu de numéros isolés que dans la mesure des excédents. Quand un fascicule est demandé, non pour compléter une collection, mais pour se procurer un article, l'éditeur peut fournir un tirage à part.

Toute réclamation relative à une livraison non parvenue doit être faite au plus tard lors de la réception du fascicule suivant.

*Le montant des abonnements, les demandes de numéros ou de tirages à part, les réclamations pour manques doivent être adressés à :*

**MM. FERET et FILS, éditeurs, 45, cours de l'Intendance, Bordeaux.**